Observer son enfant dans cour de récréation car parents inquiets

---
Par Ana30

Bonjour , pardon par avance pour ce message assez long. Je ne sais pas du tout si je suis dans le bon domaine mais j'espère que vous pourrez nous aider:
Étant des parents inquiets, nous sommes allés observer notre fille de 4,5 ans dans la cour de récréation de son école pour nous rassurer et voir que tout allait bien à l'école . Pour ce faire, nous devons aller en haut du belvédère de la ville , du haut duquel nous pouvons voir une partie de la cour de récréation de l'école de notre fille. C'est mon conjoint qui y est monté (car j'ai le vertige) pendant que je l'attends en bas du belvédère. Il peut voir ce qu'il se passe dans la cour grâce à des jumelles et il me téléphone en même temps pour me dire ce qu'il voit, si notre fille joue avec les autres enfants , cours etc.. et est heureuse à l'école. Mais quelqu'un , qui nous pensons, était en même temps que mon conjoint au belvédère , en est redescendu pour appeler la police nationale de la ville pour dire qu'il y avait un homme qui regardait dans la cour d'école avec des jumelles et qui téléphonait en même temps. Trois policiers sont ensuite arrivés et sont montés au belvédère alors que mon conjoint y était toujours . Ils lui ont demandé ce qu'il faisait avec des jumelles , mon conjoint leur a expliqué que c'était pour nous assurer par nous même que tout se passait bien à l'école pour notre fille et qu'il me disait en même temps au téléphone ce qu'il voyait. Ils l'ont fouillé et ont regardé sa carte d'identité pour prendre son identité . Mon conjoint leur a demandé si c'était illégal , le policier a dit que non mais que c'était louche. Ils sont ensuite redescendus avec mon conjoint, un des policiers est directement venu me voir pour me demander ce qu'on faisait là, j'ai répondu la même chose que ce que mon conjoint leur à dit, c'est-à-dire qu'on voulait se rassurer pour voir si tout se passait bien pour elle à l'école. Un autre des policiers m'a demandé mon nom , prénom , date et lieu de naissance et numéro de tel. Ils n'ont pas demandé à voir ma carte d'identité et ne m'ont pas fouillé. Un des policiers a terminé en nous disant de trouver d'autres méthodes et façons pour faire ce genre de chose et verifier que tout se passe bien à l'école et de ne pas recommencer pour qu'ils n'aient pas à revenir pour la même chose. Ce à quoi mon conjoint leur a répondu "d'accord".
Ma question est de savoir si observer son enfant dans la cour d'école pendant 20 mn pour vérifier que tout se passe bien est illégal? Devons nous nous attendre à des suites et à des ennuis (convocation au poste, tribunal , ou pire services sociaux etc..) ? Est ce qu'il y aura un rapport/dossier sur nous?
Pouvons nous aussi porter plainte contre cette personne qui a appelé la police, pour dénonciation calomnieuse ? N'importe qui peut il porter des accusations sur n'importe qui sans être sûr de ce qu'il avance, impunément? Merci d'avance pour vos réponses, Christian et Anais , juste des parents inquiets pour leur fille à l'école.

Par ESP

Bonjour
On peut comprendre une certaine inquiétude, mais il est vrai que votre cas n'est pas si courant.
Le policier fait son métier (on voit des enlèvements d'enfants ou des observations faites par des "détraqués".
Quant à la personne qui a prévenu, cela ressort du même principe de précaution.

Vous ne risquez rien pénalement, si vous n'avez rien commis de répréhensible.

Par Ana30

Bonjour , je vous remercie pour votre retour.
Oui effectivement on n'avait pas du tout vu les choses , de notre point de vue, sous cet angle là puisqu'on y allait que pour une seule chose c'est a dire voir si notre fille s'amusait avec les autres enfants et ainsi être rassurés de voir qu'elle est heureuse à l'école. On ne pensait pas à mal , cela a été mal interprété , mais voilà , nous sommes des parents inquiets , on ne se refait pas.
Mais oui avec du recul , du point de vue d'autrui, je peux comprendre que ça puisse paraître louche avec les temps qui courent , je le conçois très bien.
Après je ne pense pas qu'on soit les seuls parents à observer son enfant pendant la récréation quand il n'y a qu'un grillage qui sépare la rue de la cour . Sauf que nous il se trouve qu'on ne peut pas voir la cour de récréation de l'école de notre fille depuis la rue car la cour est comme dans une enceinte, c'est à dire qu'elle est entourée des salles de classe. Alors que l'école maternelle du quartier d'à côté a sa cour qui donne sur la rue et en est separée par un simple

grillage... . Bref, c'est la raison pour laquelle nous avons du monter en haut de ce belvédère pour nous rassurer car nous n'avions pas d'autres moyens pour voir de nos propres yeux comment notre fille évoluait en récréation.
Cela nous à servi de leçon.
Mais on peut se demander alors ce qu'il en est lorsque la fenêtre d'une maison ou d'un appartement donne directement sur une cour de récréation et que les habitants de ces logements peuvent regarder à tout moment les enfants de l'école ?

Par ESP

Pourquoi être inquiet ?

Je pense personnellement que le policier n'a fait que son devoir de précaution et vérification.

Avez vous des soucis avec les services sociaux ?, La justice ?

Par AGeorges

Bonsoir Parents inquiets,

Dans votre démarche, il y a une facette qui laisse entendre que vous ne faites pas confiance à l'école pour s'assurer que votre enfant est bien traitée et a un comportement normal.
Bien sûr, les faits divers ne sont pas une invention. Cependant, par rapport aux millions d'enfants qui vont à l'école, c'est très peu, même si c'est toujours trop.

Et en fait, si vous souhaitez pouvoir mieux comprendre certaines réactions de votre enfant, vérifier si votre fille n'est pas victime de harcèlement, pourquoi ne pas vous en ouvrir directement auprès des responsables de l'école ?
Plutôt que monter un commando d'espionnage ?

Et ne déposez surtout pas plainte contre la personne qui vous a dénoncés, cette personne a voulu protéger les enfants, dont le vôtre. Beaucoup auraient juste passé leur chemin au risque d'avoir affaire à une préparation de rapt ...

Par Ana30

Pour ESP: non du tout , au contraire, tout va très bien dans notre vie de famille , aucun problème que ce soit avec personne , on est une famille heureuse et tranquille, une famille lambda somme toute.
ESP et AGeorges , puis je vous demander si vous êtes avocats/juristes ou simplement avez vous de très bonnes connaissances en droit qui équivalent à celles d'un avocat ou d'un juriste?
En tout cas merci de consacrer de votre temps pour aider les gens.

Par ESP

Merci c'est gentil.
Personnellement je dispose d'un diplôme mais il faut aussi disposer d'une bonne connaissance ou expérience, dans plusieurs branches du droit, d'une bonne documentation et savoir faire des recherches, pour être un tant soit peu efficace.